

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Mardi 31 Mai 2016 à 19h30

Ordre du jour :

- **Marché de travaux de voirie – Programme 2016**
Attribution du marché
- **Rue de la Fontaine Saint Roch – Aménagement d'un muret de soutènement**
- **Approbation de la nouvelle charte d'entretien des espaces communaux**
- **Convention scolaire Ecole Privée Saint Hervé – Participation 2016**
- **Animations loisirs vacances scolaires – Financement 2016**
- **ADMR Ruffiac – Convention téléassistance ADMR FILIEN**
- **Renouvellement du contrat Horizon Villages On-Line – JVS.MAIRISTEM**
- **Décisions du Maire prises par délégation**
- **Budget principal – Décision modificative n°01**
- **Associations communales – Subventions 2016**
- **Plan de limitation des populations des ragondins – Indemnisation des piégeurs**
- **Schéma départemental de coopération intercommunale du Morbihan : Projet de fusion de Guer Communauté, de la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux et de la Communauté de communes du Pays de La Gacilly.**
L'arrêté de projet de fusion des 3 communautés en date du 14 avril 2016 a été notifié aux présidents des EPCI et aux maires des communes concernées afin de recueillir l'avis des organes délibérants.
L'accord des communes doit être exprimé par la moitié des conseils municipaux des communes intéressées, représentant la moitié au moins de la population totale de celles-ci, y compris le conseil municipal de la commune dont la population est la plus nombreuse si cette dernière représente au moins le 1/3 de la population totale.
- **SDCI : Projet de dissolution du Syndicat intercommunal de la Région de Malestroit pour le transport des élèves et le ramassage scolaire.**
L'arrêté de projet de dissolution en date du 28 avril 2016 a été notifié au président du syndicat et aux communes membres afin de recueillir l'avis des assemblées délibérantes.

COMMUNE DE CARO

Mairie

56140 CARO

Tél : 02.97.74.61.39

Fax : 02.97.74.63.84

➤ **Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
– Transfert du Musée de la Résistance Bretonne à Saint Marcel**

Présentation de la nouvelle évaluation des charges transférées qui s'établit à 26 298,25 € pour chacune des communes de Malestroit et Saint Marcel.

➤ **Affaires diverses**

-2017 – Recensement de la population (désignation d'un coordonnateur communal et appel aux agents recenseurs intéressés)

-Agence postale - Installation d'une nouvelle boîte aux lettres accessible aux véhicules (choix de l'emplacement)

- Demande de M. Teyssou demeurant « Le Grand Village » sollicitant la cession du délaissé de terrain jouxtant son habitation au nord-est.

-SAGE Vilaine – Etat d'avancement de l'inventaire des cours d'eau

CARO, le 26 mai 2016

Le Maire,

Noël COLINEAUX